



USVs
Avenue de la Gare 41 1950 Sion

Etat du Valais
Madame La Présidente du Gouvernement
Esther Waeber Kalbermatten
Ave de la Gare 39
1950 Sion

*Lettre ouverte au Conseil d'Etat du Canton du Valais
et aux élus valaisans aux Conseil national et Conseil des Etats*

Pour une vraie défense des services publics partout en Suisse et en Valais en particulier

L'assemblée des délégués de l'Union syndicale valaisanne (USVs), réunie à Sion en ce 1^{er} mai, Fête internationale de lutte des travailleurs, a décidé d'appeler à voter non à l'initiative de certaines organisations de consommateurs, dite «En faveur du service public», soumise au peuple suisse le 5 juin 2016.

Notre NON à cette initiative ne signifie pas que nous ne soutenons pas certains buts poursuivis par les initiants comme le maintien d'un service public de qualité dans l'ensemble du pays et pour l'ensemble de la population, ainsi que la dénonciation des salaires indécents des dirigeants des entreprises de services publics. C'est contre les moyens préconisés par cette initiative qu'est dirigée notre opposition.

Le refus de cette initiative ne doit à aucun moment détourner votre et notre attention du fait que l'on constate actuellement une dégradation de la qualité et de l'accessibilité des services publics. Cela est causé par un recours grandissant à la sous-traitance, déployée notamment par la fermeture de bureaux de Poste (remplacés par des services partiels dans des petits commerces), par l'externalisation des transports postaux à des entreprises privées, par l'externalisation par Swisscom de nombre de ses services, dont ses call-centers, par l'externalisation de l'entretien des voies par les CFF, etc.

Ce recours à la sous-traitance privée, de plus en plus systématique, se fait au prix d'un dumping salarial et social énorme par rapport aux règles standards des CCT de la Poste, de Swisscom et des CFF.

Cela crée également une pression permanente sur le personnel encore occupé par les entreprises publiques que l'on met en concurrence avec le secteur privé afin de péjorer ses conditions de travail, alors même que ces entreprises continuent à faire des bénéfices confortables.

Nous ne nous opposons pas à ce que les entreprises publiques continuent à verser une part de leurs bénéfices au «ménage» de la Confédération, mais cela doit se faire en garantissant une qualité de service public optimale dans tout le pays et pour toute la population. Ces bénéfices doivent aussi servir au maintien d'assurances sociales de qualité pour toutes et tous, mais en aucun cas permettre à la Confédération d'alléger les charges fiscales des entreprises et individus les plus fortunés.

C'est pourquoi nous lançons un appel solennel aux représentants politiques de notre Canton pour qu'un NON à cette initiative ne se transforme pas en un signal négatif accélérant la dégradation des services publics et le recours à la sous-traitance, donnant carte blanche aux entreprises publiques pour augmenter leurs tarifs et diminuer l'accès de toute la population surtout dans les régions périphériques, à des services de qualité et complets.

En vous remerciant, de l'attention que vous portez à la présente, nous vous présentons, Madame La Présidente du Gouvernement, nos respectueuses salutations.

Union Syndicale Valaisanne
Le Président

Mathias Reynard

La Secrétaire

Elisabeth Di Blasi-Coucet